

PLENIERE DU 23 JUIN 2008

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRILMITIF 2008

RAPPORT ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Intervention de Claude Taleb, Vice-Président à l'Economie Sociale et Solidaire

Monsieur le président, chers collègues,

La politique régionale en matière d'ESS a été articulée depuis 2005 sur 3 piliers principaux :

- la sensibilisation et l'accueil du grand public et des acteurs territoriaux qui incombe essentiellement à l'ADRESS,
- le dispositif expérimental de soutien qui permet de soutenir au cas par cas des projets de création atypiques, dans des conditions comparables aux modalités d'aides de droit commun,
- l'appel à projet annuel Eco Région Solidaire, destiné à accompagner les porteurs en phase amont, depuis l'idée jusqu'à la création de l'activité. La première année en 2006, nous avons soutenu 32 projets sur les plus de 70 qui étaient présentés. En 2007, le dispositif, à la suite d'une première évaluation, a été notamment complété d'un volet formation qui engage les porteurs une semaine par mois durant un semestre. 11 projets ont été retenus sur 40 présentés.

La demande de crédits de paiement supplémentaires est aujourd'hui justifiée par l'arrivée à maturité de ces actions et plus particulièrement **d'ECO RÉGION SOLIDAIRE**.

Ce dispositif voué à soutenir des projets innovants repose sur deux actions successives et complémentaires : dans un premier temps, la faisabilité technique et financière du projet est étudiée.

Quant cette faisabilité est établie, si c'est nécessaire, le lauréat peut alors solliciter une aide à l'expérimentation au cours de laquelle sont financés le déploiement partiel des activités et les premiers investissements.

La plupart des lauréats de 2006 ont commencé à déployer leurs activités fin 2007 et en 2008. Plusieurs projets d'entreprises qui n'auraient pas pu voir le jour sans Eco Région Solidaire sont en train de se concrétiser dans des secteurs divers ; étude et conseil en énergies renouvelables, coopérative d'activités du BTP, maraîchage biologique et production de semences anciennes, chantier naval bois, services à la personne, services vélos, plate-forme dédiée à la distribution et à la commercialisation de produits de l'agriculture biologique.

A la fin de l'année 2008, nous avons prévu une nouvelle évaluation qui pourra, cette fois, porter sur les premiers projets aboutis et nous renseigner sur la réalisation de nos objectifs : la création d'activités économiques nouvelles , leur « solvabilité », et, bien sur, leur impact en termes de création d'emplois.

On y voit aussi plus clair aujourd'hui sur une autre action qui a été engagée il y a exactement un an : **L'ESSAIMAGE, en Haute Normandie, de L'UNION RÉGIONALE DES SCOP**, (USCOP), que nous soutenons au travers d'une aide dégressive sur 3 ans.

Le rapport d'activité de l'Urscop, pour sa première année, est éloquent et montre que le statut de co-entrepreneur séduit en Haute Normandie, comme ailleurs, des créateurs d'entreprise, des salariés d'entreprises en difficulté, des salariés et des employeurs confrontés au délicat problème de la transmission d'entreprise.

Dans ce laps de temps, l'Urscop a pu faire connaître les options coopératives à quelques 117 professionnels de l'accompagnement et de la création d'entreprise ainsi qu'à des administrateurs judiciaires ou des salariés d'entreprises en difficulté.

32 créateurs sont actuellement accompagnés dont 5 qui ont déjà été créées. Cinq reprises d'entreprise sont à l'étude.

Voilà l'essentiel de ce qu'il me semblait utile de signaler, en complément du document qui est soumis votre approbation...